



# Basse Vallée du Doubs et étangs associés

Etang de Ramouille, Authumes © Sophie Horent

## Localisation et caractéristiques du site

L'intérêt patrimonial de ce site réside dans la présence d'**espèces d'oiseaux nicheurs** remarquables dont la présence est directement liée à la dynamique fluviale du Doubs et à la diversité des paysages agricoles.

Deux espèces trouvent ici leur second site de reproduction pour la Bourgogne (après celui de la Loire). Il s'agit de l'**Œdicnème criard**, espèces des steppes ouvertes, en régression à l'échelle nationale et

de la **Sterne Pierregarin**, espèce inféodée aux bancs de graviers, représentant ici la seule population du bassin Saône-Rhône.

La Basse Vallée du Doubs représente également le seul site de reproduction de la **Gorgebleue à miroir blanc** de Bourgogne. Inféodée aux zones humides (roselières, saulaies basses), cette espèce en déclin est présente essentiellement le long du lit inondable et dans les bras morts.

Quatre espèces de **hérons** d'intérêt communautaire viennent également s'alimenter régulièrement sur le site : l'**Aigrette garzette**, le **Héron bicolore**, le **Héron pourpré** et le **Blongios nain**. La **Grande aigrette** quant à elle est très largement présente sur les étangs et forme en Basse vallée du Doubs sa plus grande population hivernante de Bourgogne.



Héron pourpré © JB Mérimot



## Présentation du site

### Référence :

Directive Oiseaux - FR2612005

**Région :** Bourgogne

**Département :** Saône-et-Loire

**Superficie :** 4 093 ha

**Nombre de communes concernées :** 11

**Altitude min-max :** 173 m - 209 m

**Région biogéographique :** Continentale

### Autres sites à proximité :

La surface de ce site intersecte la Zones de Protection Spéciale FR 4312007 *Basse Vallée du Doubs* et les Sites d'Importance Communautaire suivants FR 4301323 *Basse Vallée du Doubs* - FR4301306 *Bresse Jurassienne Nord* - FR2600981 *Prairies inondables de la Basse Vallée du Doubs jusqu'à l'amont de Navilly*

### Principaux enjeux :

Grèves - Bras morts - Prairies inondables - Etangs

Au sein des prairies et zones bocagères, deux espèces majeures se distinguent : la **Pie-grièche écorcheur**, petit passereau insectivore, dont la population nicheuse reste importante sur le site et le **Râle des genêts**, menacée par la précocité des fauches et la disparition de son habitat de reproduction.



Sterne © Aurélien Audevard

Fretterans © Sophie Horent



## Quels enjeux sur ce site ?

La variété des paysages présents sur le site, permet l'accueil d'une **grande diversité d'oiseaux**.

L'activité agricole, au travers de l'élevage, y contribue fortement. Cependant, des modifications dans les pratiques sont observées : **retournement de prairies** en cultures, **fauches** de plus en plus précoces,



Busard des roseaux  
© Rein Hofman

fertilisation parfois importante, **arrachage** des haies ou plantation de peupliers... Ces évolutions rendent les prairies moins propices à l'accueil des espèces typiquement prairiales comme le **Râle des genêts** ou le **Courlis cendré** qui établissent leurs nids au sol, au sein d'une végétation haute. L'un des objectifs principaux sur le site est donc le maintien d'une activité d'élevage extensive adaptée à la conservation des prairies.

Par ailleurs, l'**activité piscicole** sur les étangs du site contribue largement au maintien d'espèces telles que le **Busard des roseaux** ou le **Blongios nain** qui affectionnent les roselières bordant ces plans d'eau. L'un des enjeux réside donc dans la conservation des pratiques de gestion extensives et traditionnelles sur ces milieux.

La dynamique naturelle du Doubs crée des îles et des grèves sur lesquelles quelques couples de **Sternes pierregarin** et d'**Œdicnèmes criard** nichent chaque année. Un autre enjeu consiste à veiller à la quiétude de ces espèces au cours de leur cycle de reproduction. Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope réglementant l'accès à certaines de ces grèves y contribue déjà pour partie. Une campagne de sensibilisation auprès des différents usagers du site est également prévue dans le cadre de l'animation Natura 2000.



Etang © Nicolas Terrel

## Quels contrats possibles ?

Plusieurs types de contrats sont proposés aux usagers et gestionnaires du site en fonction de leurs activités et des milieux naturels concernés. **Quelques exemples :**

### Sur les zones agricoles :

- Fauche des prairies retardée à partir du 15 juin
- Absence de fertilisation
- Limitation de la pression de pâturage
- Reconversion de cultures en prairies
- Entretien de haies
- Entretien des arbres « têtards »

### Hors zones agricoles :

- Restauration de secteurs de ripisylve et de forêt alluviale
- Restauration de bras morts, frayères, mares, zones humides
- Entretien de la végétation des étangs



Prairie - Fretterans © Sophie Horent

**Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :**



**EPTB Saône & Doubs**  
220 rue du Km 400 - 71000 MACON  
Tél : 03 85 21 98 12  
Fax : 03 85 22 73 45  
info@eptb-saone-doubs.fr  
www.eptb-saone-doubs.fr  
http://eptb-saone-doubs.n2000.fr

**DREAL de Bourgogne**  
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

**DDT de Saône-et-Loire**  
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr



Portail du réseau Natura 2000 :  
www.natura2000.fr